# DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

----

**CANTON DE ROYAN** 

-----

**COMMUNE DE ROYAN** 

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### N° 07.081

L'An deux Mille Sept, le 22 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

#### **DATE DE LA CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE** 

Le 15 juin 2007

Le 15 juin 2007

**ETAIENT PRESENTS**: M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, , Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. MERLE, M. POTENNEC, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

#### **ETAIENT REPRESENTES:**

Mme DAVID-COURTIN représentée par M. CAU

Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS

Mme DURAND représentée par M. DENIS

M. FAVRE représenté par Mme BARRAUD-DUCHÉRON

Mme JOLY représentée par M. MERLE

Mme LABEYRIE représentée par Mme MONTRON

Mme MOINET représentée par Mme LECOMTE

Mme PELTIER représentée par M. SIMONNET

M. RAYMOND représenté par M. CHABANEAU

#### **ABSENTS -EXCUSES:** M. MOST, Mme ISENDICK

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 22 Nombre de votants : 31

Madame CROUÉ a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPORTIVES** 

**<u>VOTE</u>**: UNANIMITE

La Commission des Sports, qui s'est réunie le 22 Mai 2007, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission des Sports,
- Après avoir délibéré,

#### **DECIDE**

- D'attribuer les subventions suivantes :

ASSO	CIATIONS SPORTIVES INDEPENDANTES	5 500,00
0	TRIATH CLUB ROYANNAIS	1 000,00
0	SURF CLUB DU PAYS ROYANNAIS	1 500,00
0	LE P'TIT MOUSS	3 000,00
<u>ASSO</u>	CIATIONS MEMBRES DE L'UNION ROC	<u>11 600,00</u>
<u>OMN</u>	<u>ISPORTS</u>	
0	A ROC RIDER'S	300,00
0	ROC BOXE	500,00
0	ROC ESCRIME	500,00
0	ROYAN VAUX ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB	5 000,00
0	ROC HALTEROPHILIE	1 000,00
0	ROC JUDO	1 000,00
0	ROC TENNIS	500,00
0	ENTENTE ROYAN OCEAN ST SULPICE-	300,00
	CHAILLEVETTE TENNIS DE TABLE	
0	ROC TIR A L'ARC	2 500,00
		,
	TOTAL GENERAL	17 100,00

- D'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 40.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 26 juin 2007

Le Maire, H. LE GUEUT